

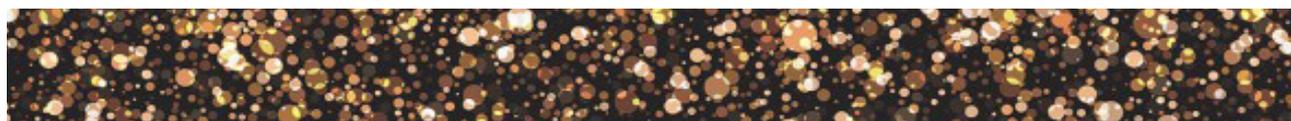


Centre Régional d'Intégration asbl
Rue Dieudonné François, 43
à 7100 La Louvière
Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/23.52.53
E-mail : ceraic@skynet.be



Belgique België
P.P. - P. B.
7100 - La Louvière
BC 31252
P910494

Décembre 2018



EDITO

Chères amies, chers amis,

Tout a commencé, il y a 20 ans !

1998, le Ce.R.A.I.C. est agréé en tant que Centre Régional d'Intégration, dès lors il met en place ses premières actions en réponse à l'analyse des besoins spécifiques

des migrants sur son territoire.

2018 : 20 ANS, ÇA SE FÊTE !

Dans le cadre de cet anniversaire, nous avons proposé tout au long de l'année 2018, une programmation d'activités multidimensionnelles et conviviales qui poussent à la réflexion, ouvrent à la découverte, élargissent les champs d'opinions et permettent d'aller à la rencontre de l'autre avec l'appui d'une campagne de sensibilisation « Il faut de TOUSSS pour faire un monde ».

CÉLÉBRER UN ANNIVERSAIRE, C'EST :

un moment pour faire le point et se projeter vers l'avenir ;

un moment pour porter un regard sur l'histoire en mettant à l'honneur les différentes générations issues de l'immigration ;

un moment pour célébrer un idéal, celui d'une citoyenneté multiculturelle assumée, qui met le vivre ensemble au cœur de son action, au cœur de la cité ;

un moment pour semer, cultiver et récolter pour les 20 ans à venir.

Depuis 20 ans, le Ce.R.A.I.C. a connu plusieurs changements législatifs, liés à des événements internationaux ou nationaux face auxquels il a toujours pu réagir et s'adapter. Ce n'est pas pour rien qu'au cours de ces années, le Ce.R.A.I.C. et les 7 autres Centres Régionaux d'Intégration sont devenus des centres référents uniques en Région wallonne pour toute question d'accueil et d'intégration citoyenne des personnes étrangères.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les activités marquantes de ces 20 années. Pour cela, installez-vous confortablement dans notre TGV, le Ce.R.A.I.C. vous invite à un voyage en compagnie de toute notre équipe.

Bruno SCALA
Président du Ce.R.A.I.C.

20 ans, ça se fête !

Sommaire

P.2-3 Le Ce.R.A.I.C. un engagement permanent et toujours en mouvement pour mettre le vivre ensemble en avant.

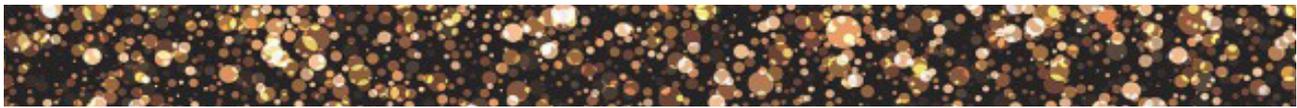
P.4-5 Le Plan Local d'Intégration, mis à l'honneur en 2018, année du 20ème anniversaire du Ce.R.A.I.C.

P.6-7 Installez-vous confortablement dans le TGV du Ce.R.A.I.C. et regardez défiler par la fenêtre les années qui passent.... 20 ans déjà!

P.8-11 20 ans, ça se fête ! Le partenariat à l'honneur

P.12 Les salutations du monde - actions de sensibilisations





LE Ce.R.A.I.C. : UN ENGAGEMENT PERMANENT ET TOUJOURS EN MOUVEMENT POUR METTRE LE VIVRE ENSEMBLE EN AVANT.

2017 et 2018 furent de fameuses années de changements, aux impacts bien diversifiés !

Sur le plan législatif, au niveau régional, la modification du décret relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère du 19 mai 2016 a été concrétisée par l'arrêté d'application du 16 janvier 2017, suivi de la circulaire du 23 mai 2017. Le parcours d'accueil est donc devenu le parcours d'intégration. L'importance des mots... le Ce.R.A.I.C. a de toute façon la volonté de poursuivre ses activités dans une vision avant tout d'accueil qui encourage l'intégration. La nuance est importante. Un public très ciblé est donc à présent obligé de suivre les 2 premiers axes et non plus seulement le premier, à savoir : le module d'accueil et la formation à la citoyenneté. Les 2 autres axes, la formation à la langue française et l'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle adapté, restent négociables selon la situation de la personne. A ce principal changement, s'ajoutent l'augmentation du public dispensé (les étudiants et les ressortissants turcs), le raccourcissement de la durée du parcours (toujours prorogable), les rendez-vous semestriels plutôt qu'annuels, l'élargissement des types d'opérateurs pouvant diffuser les différentes formations (tout en maintenant les conditions très strictes pour l'estampille wallonne), l'obligation pour le centre régional d'intégration (CRI) d'aviser le CPAS (et non plus le seul service population étrangère) du suivi du parcours d'intégration, ... Les impacts, positifs et négatifs, sont évidemment nombreux pour les personnes primo-arrivantes, pour les associations et institutions partenaires, pour les services population des communes, pour les CRI et les nombreuses collaborations respectives. Par exemple, pour le public obligé, c'est parfois une triple longue obligation qui lui est imposée : le projet individualisé d'intégration sociale (le PIIS) devenu obligatoire le 1er novembre 2016 pour l'ensemble de la population émergeant au CPAS, le parcours d'intégration et le plan d'insertion socioprofessionnelle du Forem. Il va s'en dire que cette modification de décret a donc également nécessité la mise en place de nouvelles collaborations que ce soit avec les CPAS, le Forem, les MIRE et les CISP.

En ce qui concerne le niveau fédéral, toujours d'un point de vue législatif, l'année 2017 a également été marquée par un changement législatif majeur

à savoir l'entrée en vigueur de la loi modifiant celle du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. Ce projet de loi s'inscrit dans un ensemble de réformes qui affaiblissent les droits fondamentaux d'individus vulnérables et affectent de manière inédite les droits de celles et ceux qui les accueillent et les accompagnent. Depuis son instauration, cette loi est constamment remaniée et adaptée pour se conformer à la législation européenne en vigueur. Bien que le Gouvernement ait des obligations de mise en conformité de sa législation nationale vis-à-vis de l'Union Européenne, nous constatons des mesures de plus en plus restrictives prises à l'encontre des personnes étrangères qui se trouvent sur notre territoire ou bien encore à l'encontre de celles qui voudraient y accéder mais aussi des mesures envers les travailleu.se.r.s socia.les.ux des secteurs publics. En effet, il y a eu l'augmentation de la redevance pour l'introduction de différentes procédures, l'obligation pour certaines catégories d'étrangers de prouver leur intégration afin de pouvoir maintenir leur droit de séjour, l'obligation de levée du secret professionnel pour certain.e.s assistant.e.s socia.les.ux, mais aussi une réforme complète de la procédure d'asile ainsi que la criminalisation de la solidarité envers les migrants.

Enfin, plus positivement, au niveau local, le Conseil Communal de la ville de La Louvière a déclaré, le 18 décembre 2017, la ville « commune hospitalière ». C'est-à-dire qu'elle s'est engagée à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes présentes sur son territoire, quel que soit leur statut.

Ces deux dernières années ont aussi été marquées par quelques virages de pratiques pour le Ce.R.A.I.C. émanant de l'absence de concertation entre pouvoirs fédéral et régional. Les travailleu.se.r.s, tant du service socio-juridique que du service « Accueil et Parcours d'intégration » du Ce.R.A.I.C., ont, par exemple, vu arriver de nombreuses personnes étrangères non primo-arrivantes, les unes pour des éclaircissements vis-à-vis du code de la nationalité, les autres pour se mettre « en règle » par rapport à la déclaration d'intégration que Théo Francken a improvisée. Code de la nationalité et déclaration d'intégration imposant tous deux, sans aucune anticipation de la part du pouvoir politique, des liens avec le parcours d'intégration, et sans aucune négociation même a posteriori entre ces

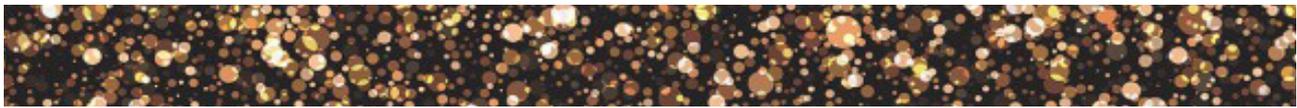
politiques fédérale et régionale !

Autres décisions fédérale à retentissement sur le régional et le communal : le jeu de yoyo auquel Theo Francken s'est occupé, depuis fin d'année 2016, entre fermetures annoncées, réelles ou reportées jusqu'en juin 2019 des centres d'accueil et des initiatives locales d'intégration pour les demandeurs de protection internationale et réfugiés. Les impacts sont importants tant sur les personnes reconnues réfugiées/en protection subsidiaire, que sur les personnes bénévoles impliquées et sur les travailleu.se.r.s de ces lieux d'accueil.

D'autres évolutions de lois ont également eu des impacts sur les pratiques des CRI et des partenaires ainsi que sur le public, comme celle muant, dès le 25 mai 2018, l'actuelle Commission de la protection de la vie privée en l'Autorité de protection des données et l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données, le fameux RGPD. Le CeRAIC a commencé à s'y préparer dès le second semestre 2017.

Enfin, comme si tous ces changements ne suffisaient pas pour quelques années, des nouveautés attendent les partenaires du parcours, le public (volontaire et obligé) ainsi que l'ensemble des CRI puisque la nouvelle Ministre de l'Action sociale a marqué, elle aussi, sa courte mandature d'une nouvelle modification du décret qui vient d'être publié au moniteur belge ! Les arrê et circulaire sont attendus pour début d'année 2019. Peuvent être évoqués aussi le changement dans la procédure de collaboration avec le SeTIS, partenaire d'interprétariat privilégié des CRI, qui a optimisé son action en avril 2018, ainsi que, cerise sur le gâteau, une énorme base de données wallonne commune à l'ensemble des CRI qui, à partir de janvier 2019, créera plus de soucis que de soulagements... Trois décrets différents en quatre ans... Même si l'évolution d'un décret et de ses critères d'évaluation peut être accueillie positivement, sa remise en question constante peut également engendrer frustration, incompréhension, incrédulité et remise en question de celui-ci notamment par le public, les communes, les associations et les institutions comme les CRI et leurs travailleu.se.r.s.

On peut constater que la ténacité et l'adaptabilité ont donc été nécessaires



à toute l'équipe du CeRAIC durant ces dernières années.

On ne peut terminer cette mise en contexte sans constats, sans coups de gueule, sans remises en question de ces politiques, sans déclaration d'ouvertures... :

Alors que l'accueil des personnes étrangères est une richesse, on peut constater à travers la présentation précédente que le Gouvernement en place mène une politique de plus en plus hostile envers les personnes migrantes et cela tout à fait ouvertement.

Ce Gouvernement de droite, qui sans même se cacher, bafoue la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme signée par la Belgique en 1950 et collabore ouvertement avec des régimes dictatoriaux comme le Soudan en vue d'expulser les migrants présents sur son territoire.

Ce Gouvernement de droite qui voudrait faire des juges d'Instruction, le bras armé de l'Office des Etrangers en leur imposant de signer des mandats (des perquisitions déguisées) de visites domiciliaires qui ne vont qu'accroître la traque des sans-papiers en se mettant ainsi en totale contradiction avec l'article 15 de la Constitution belge qui prévoit l'inviolabilité du domicile. Cette pratique n'étant pas sans rappeler ce qui s'est passé il y a plusieurs décennies sous l'occupation allemande et reviendrait à criminaliser les actes de solidarités envers les migrants dont font preuve des centaines de personnes en Belgique. La solidarité belle et bien condamnée puisque se tient actuellement à Bruxelles le procès de 11 hébergeurs poursuivis pour trafic d'êtres humains et organisation criminelle.

Ce Gouvernement de droite qui impose dorénavant aux assistant.e.s sociaux.ux d'institutions de sécurité sociale de lever leur secret professionnel pourtant protégé via l'article 458 du Code pénal en modifiant le Code d'instruction criminelle afin de promouvoir la lutte contre le terrorisme.

Ce Gouvernement de droite, qui, de peur de froisser la sensibilité de son partenaire nationaliste, a totalement mis l'Humain de côté et en bafoue les droits les plus élémentaires.

Ce Gouvernement de droite qui stigmatise et rend responsables de ses propres erreurs et incompétences les migrants qui cherchent refuge dans notre pays.

Ce Gouvernement qui, parce que l'affaire est médiatisée mais aussi et surtout pour se donner bonne conscience, est prêt à accueillir « une bonne réfugiée », Asia Bibi, alors qu'il considère que les demandeurs d'asile présents en Belgique sont en majorité des fraudeurs qu'il faut à tout prix renvoyer dans leur pays d'origine.

Heureusement, les voix s'élèvent, qu'elles soient politiques, syndicales, professionnelles ou de la société civile pour dénoncer tous ces abus et ces atteintes aux Droits Humains. Des manifestations appelant à la démission du Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration rassemblent plusieurs milliers de personnes, des mandataires politiques (de l'opposition mais aussi de la majorité) demandent eux aussi la démission de Théo Francken*. Aussi, des CPAS de Bruxelles et de Wallonie introduisent un recours devant la Cour Constitutionnelle à l'encontre de cette obligation de rompre le secret professionnel auquel les travaille.s.r.s sociaux.ux de tout horizon

tiennent tant, et à juste titre. Le SNPS (Syndicat National du personnel de Police et de Sécurité) lui aussi a lui déposé plainte auprès de l'Inspection du Travail suite à l'ouverture du nouveau centre de Steenokerzeel.

La Belgique est depuis toujours une terre d'immigration et doit continuer à l'être.

Elle doit continuer à accueillir ceux qui fuient leur pays pour des raisons qui sont les leurs, continuer à s'enrichir de ce que l'Autre peut lui apporter, continuer à se battre pour la défense des Droits Humains et non pas les bafouer comme le font les états dictatoriaux.

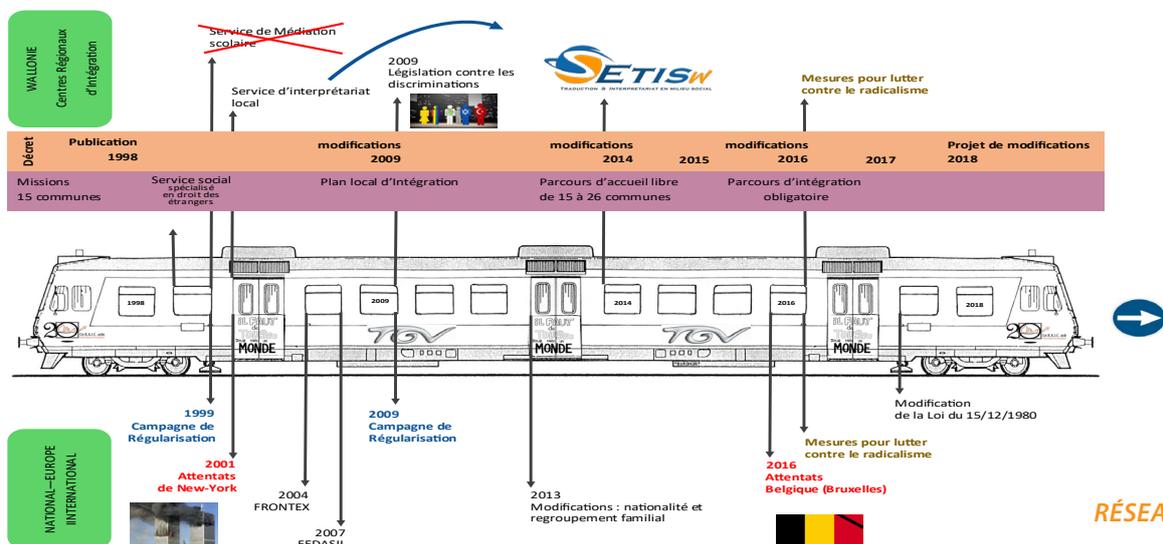
Elle doit continuer à prôner et à mettre en pratique le vivre ensemble qu'elle a toujours défendu.

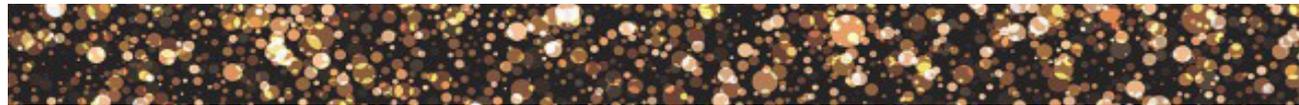
Elle doit continuer à être un pays dont on est fier sur la plan national et international et non pas un pays dont on a honte à cause d'une politique inhumaine.

En conséquence, le Ce.R.A.I.C mettra tout en œuvre, lors de ces prochaines années, pour défendre les valeurs qui sont les siennes depuis toujours.

*Le Premier ministre Charles Michel ayant redistribué samedi 8/12 les compétences ministérielles après le départ de la N-VA de la coalition fédérale, Maggie De Block (Open Vld) tout en restant ministre des Affaires sociales et de la Santé, reprend l'Asile et la Migration - compétences qu'elle avait gérés lors de la législature précédente - après le départ de Theo Francken.

Depuis 20 ans, le Ce.R.A.I.C. a connu plusieurs changements législatifs, parfois liés à des événements internationaux ou nationaux face auxquels il a toujours pu réagir et s'adapter.





sur le territoire du Ce.R.A.I.C.

En 2018, pour fonder les axes du nouveau plan triannuel qui couvrira les années 2019-2021, l'équipe du Ce.R.A.I.C. interroge et consulte conjointement, ses partenaires et les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Le PLI se structure sur base d'un état des lieux, à la fois quantitatif et qualitatif, mettant en évidence les besoins spécifiques tant des personnes que des partenaires. Les stratégies se peaufinent pour mieux rencontrer les besoins de chacun, sur l'ensemble du territoire couvert par le Ce.R.A.I.C. Les axes de travail se clarifient pour favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

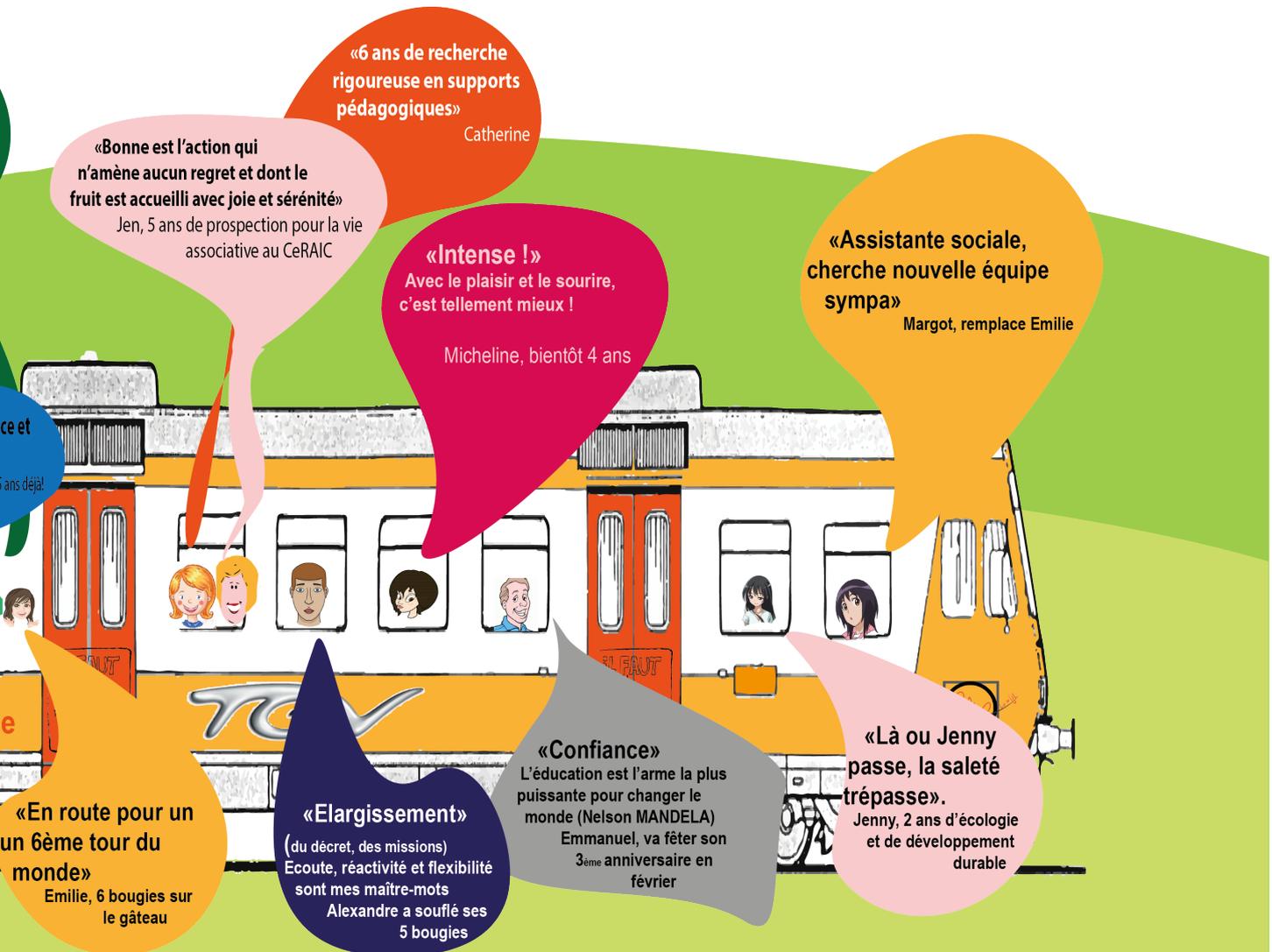
Enfin, le diagnostic en cours permettra d'aboutir à deux éléments majeurs à réaliser en collaboration

avec l'ensemble du réseau. Le premier est de mettre en évidence les ressources, les réalisations et les succès en matière d'intégration sur le territoire. Le second est de faire émerger les besoins des personnes et des opérateurs pour aboutir à la définition d'un programme d'actions prioritaires dont les objectifs sont précis, retranscrits dans le plan stratégique du Ce.R.A.I.C.

En mars et novembre dernier, une plénière réunissait les opérateurs, d'une part pour leur restituer les résultats des questionnaires soumis aux professionnels et les résultats des focus-groupes de la cinquantaine de personnes étrangères rencontrées ; et d'autre part, pour récolter des pistes d'actions dans les différents domaines apparus comme prioritaires c'est-à-dire l'emploi, le logement, les discriminations

et l'apprentissage de la langue française.

Enfin, le Ce.R.A.I.C. va analyser ces éléments, les retranscrire pour aboutir à des recommandations auprès des pouvoirs politiques à l'échelle locale mais aussi régionale et permettre de construire les actions spécifiques à l'initiative du Ce.R.A.I.C. et en collaboration avec le réseau à court, moyen et à long terme.



ABLEMENT DANS LE TGV DU Ce.R.A.I.C. ET ...

ET ... REGARDEZ DEFILER PAR LA FENÊTRE

2004

Pour répondre aux sollicitations de notre Ministre de tutelle Thierry DETIENNE ainsi que du Ministre fédéral Marie ARENA de l'Intégration sociale, le Ce.R.A.I.C. aborde d'autres thématiques liées à la santé mentale, à l'exil, à l'accompagnement et à la régularisation des personnes en statut précaire. Le service « accompagnement socio-interculturel » devient service de traduction et d'interprétariat en milieu social : le SETIS.

2008

Le SETIS s'étend dans les autres CRI, et devient le SETIS WALLON, structure regroupant tous les services d'interprétariat social en Région wallonne.

2009

Voit l'arrivée des F...
gration » sous l'im...
DONFUT. Les CRI s...
objectifs et leurs a...
associatifs et publi...
besoins spécifique...
et en partenariat s...
cratie participative

2002

De nouvelles personnes rejoignent l'équipe du Ce.R.A.I.C. suite à l'ouverture de deux nouveaux services « accompagnement socio-interculturel » et « santé mentale en exil ».

1998

Le Ce.R.A.I.C. est agréé en tant que Centre Régional d'Intégration, dès lors il met en place ses premières actions en réponse à l'analyse des besoins spécifiques des migrants sur son territoire, après une étude de terrain subsidiée par la Région wallonne. Deux projets européens liés à l'égalité des chances dans l'ISP voient le jour (Intégra et Now) et permet à l'équipe de s'agrandir.

2014

Le 27 mars le Gouvern...
l'impulsion de la Minist...
met en place un parcour...
mo-arrivants en Wallon...
deux volets : un modul...
d'un entretien et d'une...
droits et devoirs et une...
les besoins de la perso...
sage du français, la for...
neté, l'orientation soci...

1997

Le 24 juin le Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre (Ce.R.A.I.C.) voit le jour. L'équipe de base est composée de 3 personnes : une directrice, une secrétaire et un animateur.

1996

Le 4 juillet le décret sera adopté. Il reconnaît directement la né...
créer 6 centres régionaux à Charleroi, Liège, Verviers, Mons, Na...
Louvière. Dans la foulée, l'arrêté d'application définit le ressort...
chaque centre, c'est ainsi que celui de La Louvière se voit comp...
15
communes : Anderlues, Binche, Braine-Le-Comte, Chapelle-Lez-...
Ecaussinnes, Enghien, Estinnes, La Louvière, Lessines, Le Roeul...
Morlanwelz, Seneffe, Silly et Soignies.
L'asbl louviéroise AIC « Action Interculturelle du Centre », s'insc...
contexte et demande sa reconnaissance en tant que Centre Rég...
intégration. Pour ce faire, les statuts sont modifiés pour se confor...
exigences du décret.

1994

Les accords de la Saint-Quentin transfèrent la politique d'intégration des « immigrés » de la Communauté française vers la Région wallonne et la COCOF. Le Ministre en charge de l'Action sociale Willy TAMINIAUX hérite de cette compétence et présente au Gouvernement Wallon un projet de décret instituant des Centres Régionaux d'Intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.

DÉPART

PRE LES ANNÉES QUI PASSENT... 20 ANS DÉJÀ!

PLI « plans locaux d'intégration » impulsés par le Ministre Didier... ont appelés à définir leurs actions avec leurs partenaires... Ces plans répondent aux besoins du terrain en concertation... selon le principe de la démocratie.

2012/2013

Le Gouvernement Wallon souhaite mettre en place un dispositif d'accueil des personnes primo-arrivantes en Wallonie.

Une nouvelle équipe au sein du Ce.R.A.I.C. porte un projet pilote et expérimente des entretiens d'accueil et d'orientation sur le territoire hennuyer en collaboration avec le CRIC et le CIMB.

2015

Un départ, une arrivée.

Françoise RONDEAU, après une carrière bien remplie à la tête de l'équipe du Ce.R.A.I.C., prend sa retraite bien méritée. Micheline LIEBIN lui succède.

Gouvernement Wallon, sous la direction de Eliane TILLIEUX, met en place des parcours d'accueil des primo-arrivantes. Il se présente en tant que service d'accueil composé de professionnels de l'information sur les démarches, de l'orientation, suivant les besoins des personnes, vers l'apprentissage, la formation professionnelle, la citoyenneté.



2016

Le 28 avril, le « Parcours d'accueil » est remplacé par le « Parcours d'intégration » sous l'égide du Ministre Maxime PREVOT. Cette modification de décret impose des contraintes aux bénéficiaires et aux associations. Malgré ces changements, l'équipe veille à toujours conserver une attitude bienveillante à l'égard des personnes primo-arrivantes, obligées et/ou volontaires, et de ses partenaires.

La nécessité de créer un mur et La Région wallonne ont financé le projet territorial de l'Institut de la Région wallonne pour l'emploi et la formation professionnelle.

Herlaimont, Charleroi, Manage, etc.

Le projet est inscrit dans le plan régional d'intégration des primo-arrivantes.

2018

Le Ce.R.A.I.C. fête ses 20 ans. L'équipe est aujourd'hui constituée de 20 personnes qui mènent des actions dans le respect et la promotion de ses valeurs, socle de référence sur lequel se fonde son dynamisme et ses actions.



20 ans, ça se fête ! - le partenariat à l'honneur.

Tout au long de cette année 2018, le slogan « 20 ans, ça se fête ! », le Ce.R.A.I.C. (Centre Régional d'Intégration) a voulu le partager avec ses partenaires, comme on partage un gâteau d'anniversaire. Il a programmé des activités multidimensionnelles et conviviales, qui poussent à la réflexion, qui ouvrent à la découverte, qui élargissent les champs d'opinions et qui permettent, enfin, d'aller à la rencontre de l'autre.

Pour célébrer le vingtième anniversaire de l'octroi de son agrément en tant que Centre Régional d'Intégration, le centre a lancé une grande campagne de sensibilisation « Il faut de TOUSSS pour faire un monde » et a programmé 4 actions

phares permettant de rencontrer ses différents publics.

Célébrer un anniversaire, c'est un moment pour faire le point et se projeter vers l'avenir. Durant toute cette année 2018, le centre a porté un regard sur l'histoire et a mis à l'honneur les différentes générations issues de l'immigration. Aussi, 2018 a été l'occasion de célébrer un idéal, celui d'une citoyenneté multiculturelle assumée, qui met le vivre ensemble au cœur de son action.

Le Ce.R.A.I.C. espère, ainsi, laisser une empreinte et toucher un public méconnu, un public plus éloigné.

Ce n'est pas pour rien qu'au fil de ces 20 années, les Centres Régionaux d'Intégration dont le Ce.R.A.I.C. sont devenus des centres référents uniques en Région wallonne pour toute question d'accueil et d'intégration citoyenne des personnes étrangères.

Avec ce statut de référent qui lui est ainsi conféré par la Région wallonne, le Ce.R.A.I.C. entend bien sensibiliser les services publics, le réseau associatif, ... au travers de nouveaux projets de collaboration. La volonté du centre est de renforcer ou de créer de nouveaux partenariats pour ensemble, d'ici et d'ailleurs, construire une même citoyenneté.

honoré par la présence d'une personnalité ayant marqué la politique d'intégration



Le 27 mars dernier, lors de la conférence de presse présentant le projet « 20 ans, ça se fête ! ».

Micheline LIEBIN et Françoise GHIOT ont eu l'honneur d'accueillir Monsieur Willy TAMINIAUX, Ministre en 1997 à l'origine du décret.

Personnalité ayant marqué l'histoire du Ce.R.A.I.C., ce dernier prendra la parole pour rappeler la naissance de l'asbl, les actions et les politiques menées.



une programmation d'actions phares et une campagne de sensibilisation

« 20 ans, ça se fête ! », c'est une programmation de 4 actions phares et c'est aussi une campagne de sensibilisation « Il faut de TOUSSS pour faire un monde »

VENDREDI 30 MARS – PLI

Une première action pour d'une part, saluer 20 ans de projets et d'autre part, semer, cultiver et récolter pour les années à venir.

Ce premier rendez-vous avec nos partenaires pour établir le prochain (2019-2021) plan local d'intégration qui comprendra trois volets spécifiques :

1. Comment s'outiller pour lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations ?
2. Comment informer pour faciliter l'accès au logement ?
3. Comment surmonter les difficultés rencontrées pour accéder à l'emploi ?

Trois volets prioritaires, sélectionnés sur base d'une étude des besoins de terrain (partenaires et publics), dans lesquels le Ce.R.A.I.C. s'inscrita comme le partenaire incontournable, le référent local.



SAMEDI 9 JUN – FÊTE DE QUARTIER

Un rendez-vous avec les habitants du quartier lors d'une grande journée festive « Tenues, Musiques et Danses du Monde » en partenariat avec la maison de quartier de Trivières, les comités locaux (APC) et la bibliothèque.

Une collaboration avec les associations ethnoculturelles de la région, pour mettre à l'honneur les différentes générations issues de l'immigration dans la région et leurs projets inscrits dans la démarche de l'interculturalité.



CASAFRICA
et son défilé
de tenues africaines



Ligue pour la défense des
albinos - LIDA asbl



La convivialité et le climat détendu d'une fête de quartier permettent aux acteurs locaux (associations, citoyens, services publics, ...) de passer un bon moment, même si c'est toujours un temps de travail intense. La convivialité d'un projet festif permet de tisser des liens. En effet, les relations dans les quartiers sont très précieuses. Les contacts sociaux ainsi créés sont plus directs et permettent de renforcer la citoyenneté et l'intérêt pour les sujets communs.

Les animations donnent aussi de la visibilité aux acteurs locaux. La tenue de stands permet de communiquer sur les actions et de rencontrer le citoyen en discutant avec lui. Tout cela aide à asseoir la crédibilité de l'association, à la fois en termes de capacité organisationnelle mais également sur le plan de l'engagement.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE – MARCHÉ CITOYENNE ET SOLIDAIRE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

Une rencontre avec des associations partenaires et leur public autour d'une marche solidaire agrémentée d'animations de sensibilisation, de chants, ... et se terminant par la visite de l'écomusée de Bois-du-Luc, site minier témoignant des parcours migratoires des travailleurs ainsi que des brassages culturels engendrés par la mine.

Au programme:

*Un accueil déjeuner au profit de l'association trivéroise « les petits paniers du cœur »

*Le départ de la marche du parc de Trivières (Parcours +/- 4km)

*Arrivée à Bois-du-Luc - partage d'un bol de soupe

*Visite du Musée de la Mine et du Développement durable - **LIEU SYMBOLIQUE DE LA MIGRATION.**

*Spectacle « GUERRE(S) » de la Compagnie du Campus - **LA CULTURE AU SERVICE DE LA RÉFLEXION**

Retour en car au Ce.R.A.I.C.





«il faut de tousssss pour faire un monde»

VENREDI 12 DÉCEMBRE – VALEURS À L'HONNEUR!

20 ans, la valeur du temps passé, présent et à venir.

Une dernière action pour remercier de façon toute spéciale ses membres, ses partenaires, ses collaborateurs, son personnel présent et passé, ... tous ceux qui ont collaboré et collaborent d'une manière ou d'une autre à poursuivre ses missions.

Présentée et animée par Linda Vaccarello, comédienne à la Compagnie du campus et sur antenne centre télévision, cette manifestation sera rehaussée par la présence de madame Rondeau, ex- directrice du Ce.R.A.I.C., madame Staquet, ex-Présidente et messieurs Jacobeus et Di Mattia, tous les deux ex-présidents du Ce.R.A.I.C..

Cette soirée pour se permettre de dire MERCI

Merci A tous nos membres de l'AG, du CA et du Bureau, aux quelques centaines de personnes qu'ils représentent au sein du Ce.R.A.I.C. et dont la principale mission est de construire le vivre ensemble en synergie avec les citoyens, les associations, les services publics et les pouvoirs politiques.

Merci A tous ceux qui coopèrent avec le Ce.R.A.I.C. pour remplir ses missions d'accueil et d'intégration des personnes étrangères et qui, dans la perspective d'un mieux vivre ensemble, visent à plus d'égalité dans une société où toute personne, qu'elle soit d'ici et d'ailleurs, jouirait des mêmes droits et d'une même citoyenneté.

Merci A tous ceux qui collaborent avec le Ce.R.A.I.C. pour dynamiser la solidarité du réseau et pour mettre sur pied des activités d'échanges de savoirs et d'expériences.

Merci A tous ceux qui s'ouvrent au dialogue et partagent depuis des années nos valeurs de citoyenneté, de diversité, d'égalité et d'humanité.

Merci Aussi, à tous ceux qui contribuent de quelque manière que ce soit au magnifique succès de cette journée. Il faut mettre à l'honneur l'enthousiasme et la convivialité des participants, la sagesse et l'optimisme des orateurs, l'efficacité des organisateurs ainsi que le savoir-faire et l'hospitalité de l'établissement qui nous accueille.

CAMPAGNE « IL FAUT DE TOUSSSS POUR FAIRE UN MONDE »

Vous l'avez sans doute découvert dans les lieux publics, là où se croisent des gens venus de tout horizon, là où le brassage culturel est intense. Ce petit sac bien utile pour faire les courses. Lors de chaque manifestation, nous l'avons offert aux personnes qui participaient à l'animation «Les salutations du monde».

En cette année de coupe du monde, où l'équipe de foot belge était le symbole d'un brassage multiculturel réussi, le Ce.R.A.I.C. s'est fixé lui aussi des objectifs ambitieux. Sur le terrain, le Ce.R.A.I.C. continue ses actions de sensibilisation contre toute forme d'injustice et de discrimination avec l'espoir que ce travail ne soit plus nécessaire.





IL FAUT
de
TOUSSs
POUR FAIRE UN
MONDE

un outil de sensibilisation

**Août
en
Eclats**
Étonnez-vous !

LES SALUTATIONS DU MONDE

« Les salutations du monde » est une animation ambulante qui a pour but d'expérimenter, en toute sécurité et dans la bonne humeur, un choc culturel. Elle a aussi pour finalité de sensibiliser au vivre ensemble.

Par une mise en situation, il s'agit d'amener les participants à explorer les différences culturelles et leur ressentis dans chaque situation nouvelle.

Avec l'espoir de faciliter l'ouverture aux autres, le vivre ensemble, cette animation se veut ludique et informative.

Avec un matériel, somme toute rudimentaire, composé d'une mappemonde, d'un 1 jeu de 21 cartes des salutations du monde, de différentes paires de lunettes et quelques gadgets en cadeau, le Ce.R.A.I.C. a pensé cette animation « Les salutations du monde » autour du partage, de la découverte et de l'échange

Prenez part au jeu des salutations

- 1) Faites tourner une mappemonde
- 2) Prenez la carte de la salutation du monde qui correspond au pays
- 3) Choisissez une paire de lunettes
- 4) Saluez une personne selon la carte sélectionnée



Ce jeu a facilité la rencontre avec le public lors des différentes activités comme :

- * La matinée de réflexion «Plan Local d'Intégration», le 30 mars ;
- * La Journée des Familles à Chapelle-lez-Herlainmont, le 29 avril 2018 ;
- * Tournée générale à Trivières, le 18 août ;
- * Le festival à Soignies «Août en éclats», le 25 août ;
- * Vitaville, le 15 et 16 septembre ;
- * Le Cross inter-scolaire de Comines-Warteton, le 26 septembre ;
- * La matinée de réflexion sur la plan local d'intégration, le 22 novembre à Mouscron ;
- * La journée interculturelle à Flobecq, le 8 décembre.
- * ...